



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

veufs et veuves

Question écrite n° 54606

Texte de la question

M. Jean-Luc Prével interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'assurance veuvage concernant les salariés et les exploitants agricoles. Une réforme de l'assurance veuvage a été engagée en 1999. La dégressivité sur trois ans a été supprimée ; elle est aujourd'hui à taux unique sur deux ans. Il semblerait que l'assurance veuvage concernant le régime agricole soit toujours versée selon le principe de la dégressivité sur trois ans. Il souhaiterait donc connaître les raisons de cette non-application au régime agricole.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54606

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2000, page 6802